



**RÉSOLUTIONS DE LA SIXIÈME RÉUNION
DU COMITÉ DE PILOTAGE DU CONSEIL
DES MINISTRES AFRICAINS DE LA
SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE
(AMCOST)**



**20-21 mars 2006
Pretoria, Afrique du Sud**

Introduction

La sixième réunion du Comité de Pilotage (CP) du Conseil des ministres africains de la science et la technologie (AMCOST) a été tenue les 20 et 21 mars 2006 à Pretoria, Afrique du Sud. Les représentants des pays suivants étaient présents : Algérie, Malawi, Madagascar, Mozambique, Sénégal et Afrique du Sud, ainsi que les représentants de la Commission de l'Union Africaine (AU) et du Bureau du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) de la Science et la Technologie.

La réunion a considéré et/ou abordé les questions suivantes : (a) les voies et moyens d'assurer un quorum aux réunions du CP, (b) le rapport sur la mise en œuvre des décisions du CP, (c) la proposition de la mise en place du Centre africain pour la science et l'innovation (ASIF), (d) les attributions du Comité inter-gouvernemental pour les indicateurs en science, technologie et innovation, (e) les contributions africaines à la concrétisation du Plan d'action consolidé, (f) les préparations pour le Sommet de l'UA en 2007, et (g) le renforcement des capacités du Bureau du NEPAD de la Science et la Technologie.

Le CP a décidé :

à l'égard de l'organisation des réunions du CP et du Bureau :

1. que les réunions du CP devraient, dans la mesure du possible, être organisées et tenues en tant que sessions préparatoires du Bureau de l'AMCOST et que ces réunions devraient avoir lieu de préférence un ou deux jours avant les réunions du Bureau ;
2. que la Commission de l'UA organisera les réunions du CP et du Bureau de l'AMCOST ;
3. que les lettres d'invitation aux pays de participer aux réunions du CP seront écrites par la Commission de l'UA et s'adresseront aux ministres avec copies aux secrétaires permanents et/ou aux directeurs généraux des états membres. Les lettres d'invitation seront envoyées au moins deux mois avant la date prévue de la réunion ;
4. que le Bureau du NEPAD de la Science et la Technologie aura la responsabilité de préparer les documents pour les réunions du CP et du Bureau ;
5. que les pays membres du CP et du Bureau de l'AMCOST paieront les frais de voyage et d'hébergement et toutes les autres dépenses à l'égard de leur participation aux réunions ;
6. que le Bureau du NEPAD de la Science et la Technologie et la Commission de UA prépareront l'horaire des réunions et le plan de travail de l'AMCOST et de ses organes secondaires pour 2006/7 ;
7. que le Président du CP adressera une lettre à tous les pays membres du CP leur sollicitant de fournir les noms de leurs représentants respectifs.

Rapport du Bureau du NEPAD de la Science et la Technologie sur la mise en œuvre des décisions du CP

La réunion du CP a considéré le rapport du Bureau du NEPAD de la Science et la Technologie. Elle a remercié le Bureau du NEPAD pour la Science et la Technologie d'avoir soumis un rapport détaillé. Il a été décidé:

- (a) qu'à l'avenir les rapports sur la mise en œuvre des programmes du Plan d'action consolidé (PAC) devront être préparés conjointement par le Bureau du NEPAD de la Science et la Technologie et la Commission de l'UA. Les rapports devront fournir les informations adéquates relatives aux efforts de mise en œuvre de tous les programmes et aux progrès faits. Si besoin est, les institutions responsables de la mise en œuvre des programmes seront invitées à faire des exposés devant le CP et le Bureau ;
- (b) qu'il est nécessaire d'améliorer la communication avec les pays et les autres partenaires ;
- (c) que le Bureau du NEPAD de la Science et la Technologie et la Commission de l'UA devront élaborer et soumettre à l'AMCOST un document complet détaillant les critères et les directives pour l'identification des nœuds des centres d'excellence ; et
- (d) que le Bureau du NEPAD de la Science et la Technologie et le Président du CP devront se réunir périodiquement pour assurer une meilleure communication et la bonne coordination de la mobilisation des ressources.

Proposition sur le Centre africain pour la science et l'innovation

Le CP a accueilli favorablement la mission politique et le bref exposé des activités du Bureau du NEPAD de la Science et la Technologie autour de la conception du proposé Centre africain pour la science et l'innovation (ASIF). Il a été décidé que le Bureau du NEPAD de la Science et la Technologie devrait :

- (a) achever les attributions et embaucher un consultant pour la préparation d'un document détaillé et légal donnant des options claires de la nature des entités et des mécanismes de mobilisation et de gestion des ressources ;
- (b) réviser l'ordre proposé des activités pour la conception de l'ASIF pour s'assurer d'une suite logique des actions et des résultats. Le CP a souligné qu'il est essentiel qu'il considère et adopte les documents et/ou les propositions sur l'ASIF ; et
- (c) conjointement avec la Commission de l'UA, par le biais des processus consultatifs, élaborer et soumettre à l'AMCOST une stratégie complète pour la mise en œuvre du PAC.

Comité inter-gouvernemental pour les indicateurs en science, technologie et innovation (STI)

Le CP a examiné les attributions du travail du Comité inter-gouvernemental pour les indicateurs en science, technologie et innovation. Il a décidé :

- (a) que le Bureau du NEPAD de la Science et la Technologie devrait les envoyer aux agents de liaison de l'AMCOST pour solliciter leurs commentaires. Ces commentaires serviraient à la révision des attributions ;
- (b) que le Bureau du NEPAD de la Science et la Technologie, en collaboration avec la Commission de l'UA, devrait organiser la première réunion du Comité pour une date avant celle prévue pour la conférence extraordinaire de l'AMCOST en novembre 2006 ;
- (c) qu'il faudrait explorer les voies et moyens pour s'assurer que les indicateurs internationaux existants et appropriés soient adoptés et utilisés pour faire une étude de la science, de la technologie et de l'innovation en Afrique ; et

- (d) que l'offre du Gouvernement de la République du Mozambique d'être l'hôte de la première réunion du Comité inter-gouvernemental pour les indicateurs en science, technologie et innovation est favorablement accueillie. Le CP a encouragé le Bureau du NEPAD de la Science et la Technologie de demander officiellement au Gouvernement d'accueillir la réunion.
- (e) Le Bureau du NEPAD de la Science et la Technologie et la Commission de l'UA devraient garantir la bonne coordination des différentes initiatives externes ainsi qu'africaines sur les indicateurs en science, technologie et innovation.

Préparations pour le Sommet de l'UA en 2007

Le CP a accueilli favorablement la décision de la Commission de l'UA d'avoir comme thème du Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de l'UA en janvier 2007, la science, la technologie et l'innovation. Il a souligné que ce thème donnera une occasion exceptionnelle de bâtir un soutien politique fort pour le PAC et le travail de l'AMCOST. Le CP a également insisté sur l'importance d'arriver aux décisions clé lors du Sommet pour la promotion de la science, la technologie et l'innovation en Afrique par le biais de la mise en œuvre du PAC. Il a approuvé le processus suivant pour la préparation du Sommet :

- (a) la Commission de l'UA, avec la contribution technique du Bureau du NEPAD de la Science et la Technologie, révisera le document qui présente dans ses grandes lignes les préparations et le contenu/ordre du jour du Sommet ;
- (b) le Bureau de l'AMCOST se réunira à la Commission de l'UA les 22 et 23 mai 2006. Il considérera les recommandations de cette 6^{ème} réunion du CP et mettra au point l'ordre du jour pour la conférence extraordinaire de l'AMCOST. Le président du CP représentera les autres membres à cette réunion ;
- (c) une Conférence africaine sur la science, la technologie et l'innovation au service du développement socio-économique se tiendra du 25 au 27 septembre 2006 à Addis-Abeba pour fournir un apport scientifique et technique au Sommet. La Commission de l'UA et le Bureau du NEPAD de la Science et la Technologie élaboreront les modalités de l'organisation de la conférence, y compris la préparation des communications techniques ;
- (d) le CP tiendra sa 7^{ème} réunion le 28 septembre 2006 pour passer en revue les recommandations de la conférence et préparer les documents pour la réunion du Bureau qui se tiendra le 29 septembre 2006 à Addis-Abeba. Lors de cette réunion, le Bureau arrêtera les détails des préparations pour la conférence extraordinaire de l'AMCOST ;
- (e) la conférence extraordinaire de l'AMCOST se tiendra les 6 et 7 novembre 2006 pour considérer les résultats de la Conférence africaine sur la science, la technologie et l'innovation, le rapport du Groupe à haut niveau pour la biotechnologie moderne, la loi africaine modèle révisée en matière de bio-sûreté, la proposition pour l'établissement de l'ASIF (y compris les options spécifiques relatives au statut légal, fonctions, gouvernance et financement de l'ASIF), et une stratégie détaillée pour la mise en œuvre du PAC.
- (f) Des dialogues inter-ministériels impliquant les ministères dans les secteurs comme l'agriculture, la santé, l'environnement, le commerce et l'industrie et les finances feront partie intégrante de la conférence extraordinaire.
- (g) Compte tenu des offres précédentes du Gouvernement de la République du Kenya d'accueillir les conférences de l'AMCOST, le Bureau du NEPAD de la Science et la Technologie et la Commission de l'UA demanderont au Kenya d'organiser la conférence extraordinaire de l'AMCOST en novembre 2006. Ils demanderont également à l'UNESCO et aux autres partenaires internationaux de soutenir l'organisation de la conférence.

Renforcement du Bureau du NEPAD de la Science et la Technologie

La réunion du CP a discuté des modalités de renforcement du Bureau du NEPAD de la Science et la Technologie et a convenu :

- (a) que le Bureau du NEPAD de la Science et la Technologie préparera et soumettra au Gouvernement du Sénégal une demande précise que le Sénégal détache une personne ou finance un poste d'agent de communication. La demande comprendra la description de poste, le calendrier et d'autres besoins relatifs à ce poste.
- (b) que le Bureau du NEPAD de la Science et la Technologie préparera et soumettra au CP et aux pays membres du Bureau des demandes précises pour des postes de coordinateurs de programmes, en particulier pour un groupe de programmes phares couvrant l'énergie, l'eau et la dégradation des terres et pour un autre couvrant la science, la technologie et la politique de l'innovation. Les pays membres sont encouragés à soutenir le renforcement du Bureau du NEPAD de la Science et la Technologie.
- (c) Pour lui permettre de gérer les fonds et de se justifier auprès de l'AMCOST et les donateurs, le CP a décidé que le Bureau du NEPAD de la Science et la Technologie devrait élaborer un accord préliminaire avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) sur un mécanisme financier provisoire sous forme d'un fonds spécial en fidéicomis. Le CP révisera et approuvera l'accord préliminaire au nom du Bureau.

Remerciements

Le CP a remercié le Gouvernement de l'Afrique du Sud de son soutien continu au renforcement du Bureau du NEPAD de la Science et la Technologie. Il a reconnu les contributions de l'Afrique du Sud à l'égard du détachement d'un responsable financier et de la provision de bureaux pour le Bureau du NEPAD de la Science et la Technologie.

Le CP a également remercié les gouvernements qui avaient envoyé des représentants à la réunion de leur engagement et de leur soutien vis-à-vis de l'AMCOST. Il a encouragé les autres de jouer un rôle plus actif dans le CP et dans l'ensemble de l'AMCOST.